

Inscriptions à l'école primaire publique de Grièges pour l'année scolaire 2024/2025



Qui est concerné ?

- Les nouveaux arrivants à Grièges
- Les enfants de 3 ans (nés en 2021) entrant en maternelle
- Les enfants qui changent d'école à la prochaine rentrée scolaire

Les parents sont invités à se présenter à la mairie munis des justificatifs ci-dessous :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- extrait d'acte de naissance avec filiation de l'enfant ou livret de famille

La demande d'inscription sera enregistrée.

Un certificat sera délivré permettant la finalisation de l'inscription dans l'école : sur rendez-vous, auprès de la directrice de l'école au 03.85.31.52.40 ou par mail ce.0011345g@ac-lyon.fr

Lors de la finalisation de l'inscription à l'école, les parents devront présenter les justificatifs suivants :

- certificat d'inscription délivré par la mairie
- extrait d'acte de naissance avec filiation de l'enfant ou livret de famille
- carnet de vaccination ou document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires
- certificat de radiation délivré par la direction de l'ancienne école (en cas de changement d'école)